

COUAC QUI S'PASSE DANS LES CREC ?



La Banque Postale se dit actuellement dans une passe difficile. Mais personne n'ose ouvertement poser la corrélation de ces « difficultés » avec d'éventuelles erreurs stratégiques du Directoire.

A la CGT, nous ne pleurons évidemment pas sur le sort du Président de La Banque Postale qui a été, à la surprise générale, « remercié » cet été. Nous savons que les actionnaires restent aux manettes et qu'ils vont vouloir faire payer le prix fort aux postières, aux postiers et aux usagers de nos services bancaires.

Les derniers masters class qui ont circulé sur la toile de La Banque Postale ont évoqué la situation des trois grandes branches de LBP (CNP, Banque de détail et BFI) et donnaient le ton pour atteindre partout la rentabilité maximale, s'appliquant à faire entrer dans le crâne du personnel le devoir de sacrifice et le renoncement à revendiquer.

Ne tombons pas dans le piège de croire qu'il n'y a plus un sou à La Banque Postale. Soyons persuadés que certains vont continuer à se gaver. Nos revendications salariales n'ont jamais été aussi

légitimes, car tandis que les actionnaires engrangent toujours plus de profit, ce sont les conditions de vie du personnel qui se sont largement dégradées.

Face à l'inflation de plus de 8 %, c'est bien le pouvoir d'achat des salariés qui s'effondre. Cet été un décret est paru, créant une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les fonctionnaires de l'Etat pouvant aller de 200 à 800 € selon les rémunérations. Mais pour le Groupe La Poste la réponse est formelle: **les fonctionnaires de La Poste n'en bénéficieront pas... car ils touchent une prime d'intéressement et beaucoup d'efforts ont été faits pour augmenter le pouvoir d'achat des Postiers !**

La CGT exige le paiement de cette prime pour tous les Postières. Curieusement d'ailleurs, les fonctionnaires de la CDC (notre actionnaire) eux, en bénéficient.

Alors que la Direction arrête ses salades, on veut l'oseille et l'pognon de cette prime dont on a droit !

176 millions d'euros

C'est le prix de l'amende infligée au Groupe La Poste par les responsables anti-mafia Italiens pour fraude fiscale et sociale !

La sous-traitance de la sous-traitance de la sous-traitance ne suffit plus, le Groupe La Poste préfère le travail au noir, sans cotisation sociale...

Est-ce aussi pour compenser la baisse du courrier comme il a été dit aux postiers retraités pour leur faire avaler la fin des tarifs préférentiels de La Banque Postale ?

ET C'EST QUI QUI TRINQUE ?

LA BANQUE POSTALE :
SUR LA ROUTE DE L'ETONNEMENT
UN AN APRES LE LANCEMENT

DE LA MARQUE EMPLOYEUR
"UN PLAN DE BAISSE
DES "CHARGES SOCIALES"



**La gouvernance de LBP a
annoncé aux OS des mesures
de restrictions budgétaires**

COUAC QUI S'EST PASSÉ CET ÉTÉ ET À LA RENTRÉE

Les recouvrements amiables dans les CREC en SURCHAUFFE !

Organisation du travail pitoyable, personnel en souffrance, la CGT demande une audience nationale au cœur de l'été.

Les remontées du terrain que ce soit Lille, Nantes en passant par Bordeaux et la Source partagent la même colère.

Un outil (B1R) non adapté à la typologie des clients. Perte de temps et surcharge de travail avec une analyse inutile pour 80% des comptes.

Le sens du travail ?

Beaucoup l'ont perdu !

La Direction reconnaît « quelques erreurs », mais le rajustement de l'outil ne se fera que le 22 novembre. (A cette date cette révision sera gratuite) Chacun appréciera où l'urgence est mise pour nos conditions de travail !

La CGT a donc exigé que les décisions soient prises rapidement pour remettre de la sérénité dans les services.



Opération Juridique, Rien ne va plus !

Suite à la réorganisation des OJ (« Réussir Ensemble ») sur Lyon, ...

des changements d'horaires qui ne passent pas, surcharge de travail suite à la prise en charge de nouvelles activités (Monétique, my French Bank), manque de personnel, outil inadapté (Canopé la galère), désorganisation totale du travail et managers en souffrance.

Après de nombreuses alertes la Direction met en place une médiation pour les managers et un plan d'action avec groupe de travail pour les salariés.

Les salariés réunis en HIS n'ont pas voulu de groupe de travail cadré et orchestré par la direction, ils ont couché irritants et propositions sur papier, les organisations syndicales (dans l'unité) les ont portés en audience.

Affaire à suivre...



Situation MoPro, Service Relation Client

En juillet, la CGT Bordeaux pose un DGI (Danger grave et imminent), levé par la suite car les salariés concernés ont pris rendez-vous auprès de leur médecin.

Depuis avril, la CGT a alerté la Direction sur la situation dans le service MoPro SRC. Notamment sur une RVB qui n'existait pas et qui vient enfin d'être mis en place, mais aussi sur la situation catastrophique depuis la mise en place d'un flux national. Sans les outils adéquats, les conseillers (anciens des SGE et nouveaux) se sont retrouvés dans l'impossibilité de donner des réponses

à des clients désespérés, ce qui est une source de grave risque psycho-social.

Des actions vont être menées... Mais nous retranscrivons ci-dessous un écrit de la Direction :

« Cette organisation nationale de flux, qui a fait l'objet d'instances sociales, ne pourra pas être modifiée du fait de son intérêt pour les clients et pour les collaborateurs »

Nous vous laissons juger ... en précisant que les instances sociales n'ont eu pour but que de nous informer de cette organisation sans que nous puissions y bouger une ligne.

Pour autant, pour la CGT, cette nouvelle organisation nationale est désorganisée et ordre et contre ordre sont un peu le quotidien de l'ensemble de MoPro. Par ailleurs, MoPro va être rattaché à la banque des Pro, ce qui risque peut être d'avoir encore une désorganisation ?

Une demande d'audience nationale a été demandée.

Projet DEX

Rappel : Après un parcours judiciaire de plus d'un an, le projet Territorialisation qui avait été soi-disant abandonné, est revenu par la fenêtre avec un autre nom et sous une autre forme. Les CREC seront donc réunis trois par trois, comme prévu initialement, pour composer une DEX régionale (et non plus un DOD).

La mutualisation des services supports et des CODIR se prépare donc avec des impacts significatifs y compris pour tous les services opérationnels : éloignement des processus de décisions, missions transitoires floues pour les personnes qui ne seraient pas retenues, charge de travail et glissement de tâches sur d'autres personnes non évalués, déplacements entre CREC, temps de trajet non définis clairement comme du temps de travail, risque d'épuisement professionnel, risque routier... Nous pouvons penser que les conditions de travail vont de se dégrader rapidement.

Quatre CHSCT locaux ont voté des expertises sur ce projet de regroupement des CREC (Bordeaux, Rennes, Nantes et La Source). Les préconisations issues de ces expertises pourront donc être inspirantes dans les 6 DEX du territoire.

A suivre dans une prochaine publication...

Pourquoi une expertise?

Une expertise ne permet pas directement de créer des emplois ou d'améliorer les conditions de travail. On est, à la CGT, ni naïf, ni de doux rêveurs, mais les expertises permettent de décrire les conséquences des réorganisations sur le personnel à partir du ressenti et des avis des travailleurs consultés.

Elles ne construisent pas les révolutions, certes ! Mais elles posent les responsabilités patronales avec leur politique de destructions des sites, des services, des emplois et des conditions de travail !

Le budget de ses expertises n'est pas au détriment de certains avantages sociaux ...Les budgets ne sont pas les mêmes.

N'en déplaise à certain...



PDE

Au 1^{er} septembre, les fonctionnaires des 3 versants de la fonction publique bénéficieront de la prise en charge à 75% pour les transports en commun dans le cadre du PDE !

Non applicable, à la Poste. La CGT demande que le Groupe la Poste applique les 75% pour TOUS les Postiers et Postières !

Notre revendication de la prise en charge à 100% reste tout de même toujours d'actualité !

GIPA en novembre : une disposition à surveiller de près par tous les postiers fonctionnaires

(A ne pas confondre avec la prime exceptionnelle pour les fonctionnaires payée en Octobre.)

Depuis 2008, avec l'arrêt de la valorisation «régulière» du point d'indice, les gouvernements successifs ont mis en place un dispositif de «maintien du pouvoir d'achat», la GIPA. Le décret 2023-775 du 11 août 2023 pose les principes d'éligibilité à cette prime, sur la période de référence du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022, durant laquelle le taux d'inflation est monté à plus de 8%.

Un calculateur est mis en ligne sur le site <https://gipa.cgtetat.fr>

Il suffit de rentrer les données de ses indices majorés aux deux dates, 31/12/2018 et 31/12/2022, et de

vérifier sa paye de novembre pour en exiger le paiement.

La CGT considère que la GIPA est loin de répondre aux problèmes de pouvoir d'achat, mais cela peut aider...



La CGT continue de revendiquer une revalorisation du point d'indice (qui bénéficierait à l'ensemble des personnels) et un rattrapage total correspondant à la perte de pouvoir d'achat subie depuis les années 2000.

TPAS

La réforme des retraites chamboule tout. Les collègues verront prolonger leur TPAS jusqu'à la nouvelle date de leur retraite. Après le 31 décembre 2023, beaucoup se demande : Quel dispositif la Poste va mettre en place ? Ce secret bien gardé devrait être levé sous peu!

Perte des avantages LBP pour les retraités: Scandaleux!

155 000 clients sont impactés par cette décision.

La CGT est intervenue à tous les niveaux. Exemple: sur Lyon, un rassemblement des retraités a eu lieu devant le SF le 5 octobre.

La Direction, ne voulait pas les recevoir faute d'un calendrier trop chargé, (DEX oblige...)

La préfecture a demandé à la Direction de les recevoir, pour éviter un éventuel débordement ...



Indigne et pingre

Les postiers en activité viennent d'apprendre que toute autorisation de découvert supérieure ou égale à 300 euros sur leur compte courant sera facturée 6 euros par an – alors que ce service était gratuit pour eux.

La Banque Postale racle les fonds de tiroir pour économiser encore quelques euros sur notre dos, ou peut-être e –t-elle l'idée que cela fera rentrer aussi des commissions bancaires de rejet ou de dépassement si les postiers baissent leur découvert autorisé à 200 euros pour ne pas avoir à payer ces 6 euros.

Que le grand ponton qui a pondu cette rapinerie contre tous les postiers dans le contexte de l'inflation et de la vie chère lève le doigt ! Il n'y a pas que les punaises des lits qui donnent des boutons, celles de la Banque irritent aussi très fortement.



Le 13 octobre, les organisations syndicales ont appelé à se mobiliser !

Après le passage en force de la réforme des retraites, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail.

Un meilleur partage des richesses est impératif. Les employeurs doivent ouvrir des négociations salariales à tous les niveaux.

La conditionnalité des 150 à 200 milliards annuels d'aides aux entreprises doit être débattue.

Les organisations de l'intersyndicale, avec le mouvement syndical européen, se sont mobilisés pour une transition écologique juste et contre les politiques d'austérité, pour l'augmentation des salaires, des pensions et l'égalité femme-homme.

Pour la CGT, le gouvernement doit d'urgence faire d'autres choix politiques et sociaux pour répondre aux besoins de la population, notamment en termes d'augmentation des salaires et d'emploi.

TOUTES ET TOUS CONCERNÉ.ES !

Télétravail

Reconduction de l'accord télétravail : il n'en reste pas moins, que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne, que les indemnités ne sont pas à la hauteur, que le 3ème jour n'est pas indemnisé (Il ne faut pas avoir des ennuis de santé ou être en situation de Handicap... et ne pas être Séniors)...

Et de plus le 3ème jour sera accordé aux Séniors de plus de 57 ans (et non plus à 55 ans)...

Vive la réforme des retraites !

**A Bruxelles
le 12 Décembre
nouvelle
manifestation
contre l'austérité
à l'appel de la C.E.S***

**Confédération Européenne des syndicats*

**URGENCE
salaires**

Retrouver
les infos CGT

